



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le présent tableau prévisionnel est préparé pour aider le candidat franchisé à mieux visualiser les différentes facettes du concept Muffin Plus Inc. ainsi que les coûts qui s'y rattachent et il est évident qu'une analyse détaillée devra être établie pour chaque cas particulier.

CHIFFRE D'AFFAIRE	Exemple A		Exemple B	
	\$	%	\$	%
Chiffre d'affaire annuel	400 000,00	100,00	600 000,00	100,00
Coût des marchandises vendues	112 000,00	34,00	160 000,00	34,00
Main d'œuvre (avantages sociaux compris)	79 975,00	25	117 500,00	25,00
Fournitures de vente	12 250,00	1,50	17 500,00	1,50
Bénéfice brut	145 775,00	41,65	205 000,00	41,00
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Redevances	24 500,00	7,00	35 000,00	7,00
Frais généraux	14 000,00	4,00	15 000,00	3,00
Frais d'occupation	64 610,00	18,46	64 100,00	12,82
Total des dépenses d'exploitation	103 110,00	29,46	114 100,00	22,82
RENTRÉES NETTES LIÉES À L'EXPLOITATION	42 665,00	12,19	90 900,00	18,18

N.B. : Ces données sont fournies à titre indicatif seulement. Les résultats varient considérablement d'un établissement à l'autre à cause de nombreux facteurs, dont les qualités de gestionnaire de l'exploitant. Par conséquent, le potentiel de chaque établissement doit faire l'objet d'une analyse distincte et Muffin Plus Inc. ne prétend pas ni ne certifie pas qu'un tel rendement soit obtenu.

NOTES AU BUDGET TYPE

1. Le coût de la main d'œuvre est établi en fonction d'un salaire horaire minimum y compris les avantages sociaux, et ne comprend pas la rémunération du propriétaire exploitant. Les besoins en main d'œuvre peuvent être très différents selon l'importance de l'établissement, ses heures d'ouverture, sa gamme de produits, etc.
2. Les frais généraux comprennent les dépenses suivantes : téléphone, uniformes, réparations et entretien, assurance, fournitures de bureau, etc.
3. Les frais d'occupation comprennent les dépenses suivantes : loyer, services publics, taxes foncières, cotisations d'associations de commerçants, charges communes, chauffage, aération, climatisation, etc. bien que les frais d'occupation utilisés dans ce budget soient représentatifs d'établissements existants, cette dépense varie considérablement selon le cas et doit faire l'objet d'une évaluation distincte.
4. Les rentrées nettes liées à l'exploitation ne tiennent pas compte des coûts suivants : amortissement, intérêts, taxes et impôt et rémunération du franchisé, étant donné que la mise de fonds, la rémunération du propriétaire et les coûts d'emprunt, entre autres, peuvent varier considérablement d'un cas à l'autre.

CAPITAL NÉCESSAIRE

Coût de franchise	25 000 \$
Kiosque	160 000 \$ à 209 000 \$
Établissement sur rue ou dans un centre commercial	160 000 \$ à 250 000 \$

Ces montants ne comprennent pas la taxe de vente provinciale, la taxe de vente fédérale ni des frais de démarrage.

N.B. : Les coûts sont susceptibles de varier considérablement selon l'emplacement de l'établissement.